

Objektyp: **FrontMatter**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **17 (1872)**

Heft (18): **Revue des armes spéciales : supplément mensuel de la Revue Militaire Suisse**

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

REVUE DES ARMES SPÉCIALES

Supplément mensuel de la REVUE MILITAIRE SUISSE, n° 18 (1872).

FÊTE CANTONALE D'ARTILLERIE NEUCHATELOISE.

Sur cette fête, qui a eu lieu le 8 septembre à Neuchâtel, le *National Suisse* publie les intéressants renseignements suivants :

« Si quelques-unes de nos fêtes fédérales et cantonales ont un cachet commun de ressemblance, il en est cependant qui revêtent un caractère spécial et que les citoyens ne perdront pas l'habitude de célébrer. Nous voulons parler des réunions de sociétés militaires. Ces réunions, outre leur utilité pratique, ont l'avantage de resserrer les liens de fraternité qui doivent unir les défenseurs des libertés communes.

Aussi, à l'arrivée des trains, et suivant l'ordre du jour fixé par la section de Neuchâtel, qui fait les honneurs à la gare, était-ce un plaisir de voir d'anciens frères d'armes, de vieux amis, se chercher, s'appeler et se tendre la main de l'amitié. Voici le dernier train, celui de la Montagne, impatiemment attendu. A chaque réception, les sons joyeux de l'excellente musique militaire de Neuchâtel et les détonations du canon accueillent les arrivants.

Ma foi, cette troupe est belle. Environ 300 artilleurs officiers supérieurs et subalternes, sous-officiers et soldats sont sur les rangs. Le cercle se forme. Alors M. le lieutenant Junod, président de la fête et du Comité central, souhaite la bienvenue à tous les miliciens présents. Sa parole est précise, sympathique. Il recommande une tenue, une dignité exceptionnelles, afin que la réunion revête un caractère sérieux et que l'artilleur soit respecté autant par sa conduite que par ses terribles projectiles. L'orateur termine en portant un vivat à Sainte-Barbe, vivat accueilli et répété par toutes les poitrines.

Une première collation est offerte dans les jardins de la gare, puis le départ s'effectue pour le Mail. Trois officiers supérieurs assistent à la fête : MM. les lieutenants-colonels J. Grandjean, L.-C. Lambelet et Sacc, le premier spécialement pour l'artillerie.

Au Mail, à teneur du programme, a lieu le concours de pointage et l'école de conduite, cette dernière, pour les soldats du train, est dirigée par M. le capitaine Michel Jacky. Le manque d'espace ne nous permet pas de donner connaissance des résultats, qui ont été jugés bons pour les uns et pour les autres.

A 11 heures, une deuxième collation, avec les vins d'honneur offerts abondamment par les Neuchâtelois, est préparée sous les beaux ombrages du Mail. Rien de plus pittoresque que ces figures réjouies des jeunes et des vieux, ces variétés d'anciens et nouveaux uniformes, képis de vieille date et modernes coiffures avec pompons conformes. Cette vieille moustache, ces figures martiales, ce képi vénérable témoignent de bons et loyaux services, et tranchent avec l'air encore enjoué des récentes recrues, fiers de leurs nouveaux uniformes, heureux de se rencontrer côte à côte et pêle-mêle parmi les vétérans de l'armée suisse.

Pendant la matinée, nos miliciens ont eu l'occasion de visiter l'Observatoire et le Pénitencier, occasion dont ils ont profité avant le retour en ville.

L'assemblée générale, à l'Hôtel-de-Ville, a été très intéressante. Présidée par M. Junod, elle avait pour but essentiel la tractation des affaires de la Société, qui compte 4 sections et 126 membres.

Décharge complète a été donnée à la section de Neuchâtel, avec remerciements pour son zèle et sa bonne administration.